



Poids des fruits/légumes vendus à distance

Par Bahamas26

Bonjour, sur un site qui vend de l'alimentaire, j'ai acheté de l'épicerie (sans souci), mais aussi des fruits et légumes. J'ai été très déçue des envois qui étaient presque tous sous-dimensionnés :

- petit potimarron de 585 g au lieu des 700 g indiqués
- 981 g de pommes Granny au lieu d'1 kg
- 972 g de pommes de terre grenaille au lieu d'1 kg
- 1 756 g de pommes de terre Allians au lieu de 2 kg
- 898 g de clémentines au lieu d'1 kg
- 835 g de pommes Pixie au lieu d'1 kg

Seules les carottes et la courge butternut respectaient les poids indiqués.

Je fais donc une réclamation et voici la réponse :

"Je comprends votre frustration. Les fruits et légumes sont des produits vendus à l'unité donc il n'y a pas de poids associé, le prix varie en fonction de la taille des légumes reçus. Il y a un poids indiqué par défaut (le logiciel de gestion de commande ne fonctionne pas si aucun poids n'est associé à un produit).

Nous essayons de corriger cela au plus vite, mais ça prend plus de temps que prévu.

Pour nous rattraper, voici un code promo de 2e à utiliser sur votre prochaine commande : xxx

Je reste à votre disposition si vous avez la moindre question."

Notons que le site se vante d'être moins cher que beaucoup d'autres, et qu'il semble intéressant concernant ses prix au kilos, mais du coup ils ne sont pas fiables. Mais si on paye pour 1 kilo, 2 kilos ou 700 g, peuvent-ils envoyer ce qu'ils souhaitent même si la quantité est inférieure ? Est-ce légal ? Et si ça ne l'est pas, que doivent-ils faire ? Pour de petits articles, il suffit d'ajouter une ou deux pommes, par exemple, mais pour des courges ? Merci d'avance